

GUIDE-CONFÉRENCIER

PRÉSENTATION

Cette licence professionnelle vise à former des professionnels capables de promouvoir, faire connaître et valoriser le patrimoine historique, artistique, culturel, naturel et scientifique auprès de clientèles françaises et étrangères. Elle est centrée sur des savoirs, des savoir-faire (être capable de rechercher l'information, de s'exprimer avec aisance, d'adapter leur discours au public, de gérer un groupe, de négocier avec les partenaires, etc.) et des savoir-être (ouverture d'esprit, organisation, écoute, patience, tolérance, etc.) inhérents au métier de guide. De solides compétences dans une ou deux langues étrangères (dont l'anglais) sont exigées pour répondre aux attentes des clientèles étrangères.

Les futurs guides conférenciers pourront acquérir une culture multidisciplinaire afin de mettre en valeur les sites de toutes natures qu'ils sont amenés à présenter à leur public.

STAGE ET PROJET

Le projet tutoré se décline en un projet tutoré individuel et un projet tutoré commun. Le projet tutoré commun est un travail sous forme d'atelier pédagogique, correspondant à une commande réelle d'une entreprise ou d'une institution des secteurs d'activités visés par cette licence professionnelle (conventions signées entre l'université et les structures commanditaires), dont le but est de construire une démarche de recherche-action pour mener à bien le projet, identifier, analyser et confronter des pratiques professionnelles distinctes pour aboutir à la réalisation d'une visite guidée ou de support de valorisation (cahier des charges + cadre technique).

L'organisation des ateliers pédagogiques liée à ce projet tutoré commun permet l'intervention dans la formation de professionnels acteurs dans le secteur du tourisme et de la médiation. Il permet également aux étudiants de pouvoir renforcer leurs connaissances acquises dans la formation et surtout de les mettre en situation avec l'accompagnement de l'équipe pédagogique dans le cadre de travaux auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle. Pour les étudiants en alternance, ce projet tutoré commun est remplacé par les missions qu'ils réalisent en entreprise.

Le projet tutoré individuel permet lui de :

- ▶ Mettre en œuvre les connaissances et compétences acquises au cours de l'année, notamment en matière de conception de prestation, de recherche et de présentation d'objets patrimoniaux, d'interprétation et de guidage,
- ▶ Développer l'esprit de synthèse dans la conduite d'un travail qui recouvre plusieurs disciplines,
- ▶ Affirmer le sens de l'initiative et de l'autonomie,
- ▶ Mettre l'étudiant en situation professionnelle.

Il doit être en lien direct avec l'activité de guidage, de construction de circuits ou de médiation culturelle qui constitueront les métiers de l'étudiant à l'issue de sa formation sans obérer les aspects amonts



(conception, recherche documentaire, liens avec les prestataires) de la réalisation d'une prestation de guidage ou de médiation culturelle.

Le stage

12 semaines, 420 heures, guide conférencier, médiateur du patrimoine (types de structures : musée, office de tourisme, site touristique, agence réceptive)

ET APRÈS ?

Conformément à l'arrêté du 9 novembre 2011 relatif aux compétences requises en vue de la délivrance de la carte professionnelle de guide-conférencier, la LP GC donne accès aux métiers du guidage.

Autres débouchés

- ▶ Visites guidées
 - ▶ Accompagnateur touristique en séjour culturel et linguistique
 - ▶ Guide accompagnateur
- ▶ Valorisation du patrimoine
 - ▶ Conférencier du patrimoine
 - ▶ Médiateur du patrimoine
- ▶ Tourisme et accueil touristique
 - ▶ Coordinateur de séjour
 - ▶ Conseiller en voyage/séjour

▶ Pour en savoir plus sur les possibilités d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr

“ LES ENSEIGNEMENTS

Premier semestre	ECTS	HEURES
Histoire, Arts, civilisation littérature	8	100
Connaissance et gestion de l'activité professionnelle	7	50
Démarche d'interprétation appliquée à l'objet culturel et au territoire	5	40
Langues vivantes étrangères	5	55
Patrimoine	5	40

Second semestre	ECTS	HEURES
Stage en entreprise	10	
Projet tutoré	10	150
Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines	5	70
Démarche d'interprétation. appliquée à l'objet culturel et au territoire	5	45

✂ COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtriser la méthodologie de recherche documentaire indispensable pour valoriser et transmettre des contenus culturels
- ▶ Assurer un commentaire en français ou langue étrangère au cours d'une visite culturelle
- ▶ Identifier les publics ciblés puis adapter le discours
- ▶ Identifier puis mettre à jour les contenus d'un projet culturel
- ▶ Maîtriser les techniques du guidage
- ▶ Maîtriser l'environnement et le marché professionnel de la visite guidée
- ▶ Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- ▶ Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- ▶ Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- ▶ Développer une argumentation avec esprit critique.
- ▶ Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- ▶ Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- ▶ Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- ▶ Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- ▶ Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- ▶ Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- ▶ Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- ▶ Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- ▶ Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

🔑 CANDIDATER

La Licence professionnelle « Guide-Conférencier » est ouverte aux titulaires d'une L2 d'histoire, histoire de l'art, géographie, langues étrangères appliquées, LLCE, d'un BTS tourisme ou d'un BTS communication.

Un excellent niveau en langues étrangères est requis. L'anglais, ainsi qu'une deuxième langue (espagnol ou allemand uniquement) sont obligatoires. Un séjour dans le pays des langues étudiées est fortement recommandé.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur eCANDIDAT : <https://ecandidat.univ-tlse2.fr>

